

TERMES DE REFERENCE CONSULTANTS ET CONTRACTANT INDIVIDUEL

Titre	Source de financement	Type d'engagement	Lieu affectation
Consultant National pour la revue de l'approche « PAPA CHAMPIONS »	Grant: SC220798 Date expiration 31/12/2024 WBS: 4230/AO/06/621/001/003	<input checked="" type="checkbox"/> Consultant <input type="checkbox"/> Contractant individuel à temps partiel <input type="checkbox"/> Contractant individuel à temps plein	Lomé - Togo
But de la mission : La présente consultation a pour but de faire la revue de l'approche « PAPAS CHAMPIONS » afin de l'étendre à d'autres districts.			
Contexte et étendue la mission : Le Togo a bénéficié de la 2ème subvention de GAVI ALLIANCE pour le soutien au renforcement de son système de santé (RSS2) et l'appui à la vaccination. La subvention initialement prévue pour couvrir la période 2017-2021, devait contribuer à réduire la mortalité infanto-juvénile et maternelle à travers l'amélioration de la couverture des services de santé essentiels, en particulier ceux au bénéfice de la mère et de l'enfant dans les zones éloignées difficiles d'accès et à faible couverture vaccinale des six (06) régions sanitaires du Togo. Au titre des actions inscrites au programme de ladite subvention, figure le volet « Renforcement de la participation de la société civile aux activités de la vaccination ». Ainsi, pour la mise en œuvre des activités dudit volet, le ministère de la Santé, de l'hygiène publique et de l'Accès Universel Aux Soins (MSHPAUS) a conclu en novembre 2018 un accord de sous-subvention avec la Plateforme des Organisation de la Société Civile (OSC) pour la Vaccination et l'Immunisation au Togo (POSCVI-TOGO) qui met l'accent sur la gestion axée sur les résultats des interventions des (OSC). L'une des faiblesses relevées par le ministère en charge de la santé au cours des activités de terrain (campagnes) et sur laquelle la plateforme devrait apporter son expertise est le défaut de l'accord du papa qui revient souvent comme cause de non-vaccination des enfants. En effet, l'une des activités confiées à POSCVI-TOGO dans le cadre de cet accord est le renforcement de la participation des hommes « Papa » dans la santé de leurs familles, notamment la vaccination de leurs enfants. Pour ce faire, la Plateforme des OSC pour la Vaccination et l'Immunisation au Togo (POSCVI-TOGO) met en œuvre en phase pilote depuis 2019, une stratégie genre dénommée « PAPAS CHAMPIONS » dans les localités où existent des poches de réticences, dans 14 districts prioritaires du RSS2. L'initiative d'utiliser cette stratégie dans la vaccination est venue de sa mise en œuvre réussie par l'ONG ADESCO dans le cadre de la facilitation des maris à l'accès et l'utilisation des méthodes contraceptives par leurs femmes. Ainsi, les résultats de la mise en œuvre de la stratégie entre 2019- 2022, montrent que le taux de récupération des enfant zéro dose ou insuffisamment vaccinés sur le nombre d'enfants à rechercher dans les zones couvertes par les « PAPAS CHAMPIONS » s'élèvent globalement à 81% (soit 10 419 enfants sur 3 ans) avec une moyenne de 167 PAPAS CHAMPIONS déployés au dernier trimestre de l'année 2022 pour un total de 61 localités couvertes par 55 formations sanitaires. Il est prévu dans le cadre de l'appui de GAVI à travers la nouvelle subvention pour le Portefeuille Complet (FPP), d'étendre cette stratégie à d'autres districts, surtout prioritaires. Ainsi, il s'avère nécessaire de procéder à la revue de la stratégie afin de mieux cerner les leçons apprises pour une mise en œuvre efficace dans la prochaine subvention. Les présents termes de référence sont élaborés à cet effet.			

Objectif Général :

L'objectif général de la revue est d'apprécier comment l'approche a amélioré l'engagement des hommes (Papàs) dans la santé de leurs familles pour une meilleure utilisation des services de vaccination.

Objectifs Spécifiques :

Les objectifs spécifiques visés par cette consultation consistent à :

- Apprécier les résultats atteints sur la période allant de 2019 à 2022 au regard de l'objectif de la stratégie
- Analyser et documenter les changements identifiés dans les communautés à la suite de la mise en œuvre de la stratégie
- Apprécier l'efficacité, l'efficience et la viabilité de cette stratégie novatrice genre mise en œuvre durant la période couverte par l'évaluation (2019 à 2022)
- Fournir une analyse détaillée des facteurs explicatifs du niveau de performance atteint dans la mise en œuvre de la stratégie
- Apprécier le niveau d'appropriation de cette stratégie par l'ensemble des parties prenantes, surtout les communautés cibles
- Identifier les meilleures pratiques et les leçons apprises dans la mise en place et l'utilisation de la stratégie dans la vaccination
- Formuler des recommandations pertinentes à prendre en compte pour la suite de la mise en œuvre de la stratégie notamment son extension à d'autres districts et localités

Principales Tâches à Accomplir

Le consultant(e) retenu réalisera les activités suivantes en collaboration avec le comité technique de pilotage composé par les équipes de la Division de l'Immunisation (DI), de la Cellule de coordination RSS et de l'UNICEF :

- Elaborer un rapport de compréhension des TDRs et proposer un chronogramme de la consultation
- Proposer un protocole et les outils
- Conduire la formation des acteurs à impliquer dans la revue
- Elaborer le masque de saisie des données
- Conduire la formation des opérateurs de saisie
- Superviser la collecte des données
- Faire valider les données collectées
- Superviser et valider la saisie des données
- Analyser les données saisies
- Produire un draft du rapport de la revue
- Participer à l'atelier de validation
- Intégrer les observations de l'atelier de validation
- Rédiger et déposer le rapport final.

Résultats attendus :

- Description faite de l'approche « PAPAS CHAMPONS »
- Résultats atteints et les facteurs explicatifs connus
- Documentation faite des changements identifiés dans les communautés bénéficiaires
- Niveau d'appropriation de la stratégie par les parties prenantes mesuré
- Meilleures pratiques et leçons apprises identifiées
- Recommandations formulées pour l'extension de la stratégie à d'autres districts

Méthodologie et Approche Technique

Le/la consultant(e) retenu(e) prendra contact avec les administrateurs PEV et SBC de l'appui puis avec les partenaires nationaux en l'occurrence la Division de l'Immunisation et la Division Promotion de la santé pour une harmonisation de la compréhension des TDR et la validation de la méthodologie proposée.

Participation des parties prenantes :

La revue se fera de façon participative impliquant toutes les parties prenantes et à tous les niveaux.

Source et analyse des données :

La revue se fera à travers plusieurs méthodes dont l'exploitation des documents existants, les entretiens individuels, et les focus group si besoin. L'exploitation des documents devrait cibler les plans de travail annuels (PTA), les rapports d'activités et financiers (mensuels, trimestriels et annuels) des acteurs qui bénéficient des subventions GAVI, notamment les formations, les districts et les régions sanitaires, les organisations de la société civile et les entités de mise en œuvre (CCI-RSS, DI).

Des visites de terrain permettront de collecter des informations complémentaires auprès des acteurs sur la mise en œuvre de la stratégie, à travers des entretiens directs. Une matrice d'évaluation devrait être élaborée pour la bonne collecte des données. Pour structurer et consolider de façon systématique les données collectées pour chacune des questions d'évaluation et afin de réduire le risque des données manquantes, le consultant utilisera une matrice d'évaluation discuté et accepté par le commanditaire afin de garantir la validité des données.

Assurance qualité des données

Les informations collectées auprès des acteurs de mise en œuvre devront être validées par les entités de mise en œuvre, notamment la CCI-RSS et la plateforme chargée de la coordination de la mise en œuvre de l'approche et être triangulées avec les autres sources d'informations dont les rapports d'activités et financiers (mensuels, trimestriels et annuels).

Aperçu de la mission	Livrables	Durée	Budget
<p>Le/la consultant(e) retenu(e) prendra attache avec les administrateurs PEV et SBC puis avec les partenaires nationaux en l'occurrence le comité technique de pilotage composé par les équipes de la Division de l'Immunisation (DI), et la Cellule de coordination RSS pour une harmonisation de la compréhension des TDR et la validation de la méthodologie proposée. Il s'agira de :</p> <p>Examiner les documents clés en vue d'un enrichissement de la méthodologie et présenter la note méthodologique,</p>	<p>La note méthodologique validée</p>	<p>14 jours ouvrables</p>	<p>20% après soumission de la note méthodologique à l'UNICEF</p>
<p>Conduire la Collecte et l'analyse des données</p>	<p>Les outils/canevas de collecte de données Analyse des données des tendances disponibles</p>	<p>21 jours ouvrables</p>	<p>30% après la production du draft du rapport</p>
<p>Rédiger et soumettre le draft du rapport de la revue</p>	<p>Draft du rapport de la revue disponible</p>	<p>7 jours ouvrables</p>	<p>20% après production du rapport de l'atelier de validation</p>
<p>Participer à l'atelier de validation du draft de rapport proposé</p>	<p>Le draft du rapport validé à l'atelier</p>	<p>6 jours ouvrables</p>	
<p>Finaliser le rapport de la revue avec la prise en compte des recommandations issues de l'atelier de validation</p>	<p>Le rapport de la revue de l'approche PAPA CHAMPIONS est finalisé et disponible</p>	<p>3 jours ouvrables</p>	<p>30% après la présentation du rapport finalisé de la revue et la soumission du rapport final de la consultation</p>
<p>Soumettre le rapport final de la consultation</p>	<p>Le rapport final de la consultation produit et disponible</p>	<p>2 jours ouvrables</p>	
<p>Année Budgetaire Year 2023</p>	<p>Section/Bureau Survie/UNICEF Togo</p>	<p>Raisons pour lesquelles ce travail ne peut pas être fait par un staff Raisons pour lesquelles ce travail ne peut être fait par un staff : Le bureau UNICEF dispose de staffs en suivi /évaluation mais qui ne sont pas disponibles pour effectuer ce travail. Toute fois ces staffs feront le suivi de tout le processus et veillerons à l'assurance qualité du produit.</p>	
<p>Inclut dans le plan de travail annuel/roulant <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non, Prière justifier :</p>			

Source d'approvisionnement de consultant : <input checked="" type="checkbox"/> National <input type="checkbox"/> International <input type="checkbox"/> A la fois Méthode de sélection du consultant : <input type="checkbox"/> Sélection Compétitive (Roster) <input checked="" type="checkbox"/> Sélection compétitive (Advertisement/Desk Review/Interview)		Demande de : <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau consultant – Contractant individuel <input type="checkbox"/> Extension/ Amendement	
Si prolongation, veuillez justifier l'extension : N/A			
Superviseur : Superviseur administratif : Dr Toke Yaovi, administrateur Immunisation Superviseur technique : Adadé Messan, administrateur SBC	Date Début: 20/10/2023	Date fin: 05/01/2024	Nombre de jours (ouvrables) : 53 jours ouvrables qui seront étalés sur une période de 2 mois et demi
Coûts estimés de la consultation			
Rubriques	Quantité	Coût unitaire	Coût Total
Honoraires	53 jours		
Voyages et séjours divers DSA (le cas échéant)	15 nuitées		
Location de voiture (à la charge l'UNICEF)	15 jours		
Carburant (à la charge de l'UNICEF)	500 litres		
Frais de communication, internet etc. (forfait)	2 mois et demi		
Total coûts estimés de la consultationⁱ (Honoraire+ DSA+ Frais de communication + Location)			

Qualifications minimales requises <input type="checkbox"/> Licence <input checked="" type="checkbox"/> Masters <input type="checkbox"/> PhD <input type="checkbox"/> Autre <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir une expertise avérée dans l'évaluation des politiques et stratégies genre ; ▪ Avoir des niveaux d'étude d'au moins Bac + 5 en suivi et évaluation des projets/programmes statistiques, sciences sociales, économie, économie de la santé, ou autres domaines pertinents pour la consultation ; ▪ Au moins 5 ans d'expériences dans le domaine de l'évaluation ou de revue des programmes et projets de développement ; 	Connaissances/expertise/compétences requises Le/la consultant(e) doit : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique (tableur, traitement de texte, logiciels statistiques) et d'outils de collecte de données digitale ; ▪ Avoir une bonne maîtrise des interventions de vaccination et du concept « Genre » et son application dans la collecte de données ; ▪ Excellentes compétences analytiques, organisationnelles et de communication ▪ Bonne capacité d'analyse et de négociation ▪ Bonne connaissance pratique de l'anglais Compétences
--	--

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir à son actif la conduite d'au moins 02 évaluations ou revues similaires (une attestation ou des rapports d'évaluation sont requis) ; ▪ Avoir de bonnes compétences en méthodologie de collecte, de traitement et d'analyse des données ; <p>Avoir une excellente maîtrise du français et une bonne capacité rédactionnelle</p>	<p>Valeurs fondamentales : Bienveillance, Respect, Intégrité, Responsabilité, Redevabilité</p> <p>Compétences de base</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Encadrer, diriger et gérer les gens (1) ▪ Travailler en collaboration avec les autres (1) ▪ Établir et entretenir des partenariats (1) ▪ Innover et accepter le changement (1) ▪ Réfléchir et agir de manière stratégique (1) ▪ S'efforce d'obtenir des résultats significatifs (1) ▪ Gère l'ambiguïté et la complexité (1)
<p>Détails administratifs :</p> <p>Assistance visa requis : <input type="checkbox"/></p> <p>Transport organisé par le Bureau : <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Travail à distance <input type="checkbox"/> Présence au Bureau :</p> <p>Si présence au Bureau, les conditions logistiques sont identifiées : <input type="checkbox"/></p> <p>Equipements informatiques et de communication requis : <input type="checkbox"/></p> <p>Accès Internet requis: <input checked="" type="checkbox"/></p>

ⁱ Les coûts indiqués sont estimés. Le taux final doit suivre le principe du « meilleur rapport qualité-prix », c'est-à-dire atteindre le résultat souhaité aux frais les plus bas possibles. Les consultants seront invités à prévoir des frais tout compris, y compris les frais forfaitaires de voyage et de subsistance, le cas échéant.

Le paiement des honoraires professionnels sera basé sur la soumission des livrables convenus. L'UNICEF se réserve le droit de retenir le paiement au cas où les livrables soumis ne sont pas à la hauteur de la norme requise ou en cas de retards dans la présentation des livrables de la part du consultant.

1. Les personnes engagées dans le cadre d'un contrat de conseil ou individuel ne seront pas considérées comme des « membres du personnel » en vertu du Règlement et des Règles du personnel des Nations Unies et des politiques et procédures de l'UNICEF, et n'auront pas droit aux prestations qui y sont versées (comme les droits au congé et la couverture d'assurance médicale). Leurs conditions de service seront régies par leur contrat et les conditions générales des contrats pour les services des consultants et des entrepreneurs individuels. Les consultants et les entrepreneurs individuels sont responsables de déterminer leurs obligations fiscales et le paiement de toute taxe et/ou taxe, conformément aux lois locales ou autres lois applicables.

2. Le candidat sélectionné est seul responsable de s'assurer que le visa (applicable) et l'assurance maladie nécessaires à l'exécution des tâches du contrat sont valables pour toute la durée du contrat.

Les candidats sont soumis à la confirmation du statut entièrement vacciné contre le SRAS-CoV-2 (Covid-19) avec un vaccin approuvé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), avant la prise de fonction. Il ne s'applique pas aux consultants qui travailleront à distance et ne sont pas censés travailler ou visiter les locaux de l'UNICEF, les lieux de prestation des programmes, ou interagir directement avec les communautés avec lesquelles l'UNICEF travaille, ni voyager pour exercer des fonctions pour l'UNICEF pendant la durée de leurs contrats de consultant.

3. L'UNICEF propose des aménagements raisonnables pour les consultants handicapés. Cela peut inclure, par exemple, logiciels accessibles, assistance voyage pour missions ou accompagnateurs personnels. Nous vous encourageons à divulguer votre handicap lors de votre candidature au cas où vous auriez besoin d'un aménagement raisonnable lors de la sélection processus et ensuite dans votre mission.

4. Les personnes engagées dans le cadre d'un contrat de conseil ou individuel sont tenues de respecter de mener leur étude dans le respect des principes éthiques et les normes définis par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation ci-dessous :

- **Anonymat et confidentialité** : L'étude doit respecter les droits des personnes qui fournissent des informations, en garantissant leur anonymat et la confidentialité.
- **Responsabilité** : Le rapport doit faire état de tous les conflits ou divergences d'opinion ayant pu se manifester entre les consultants et/ou entre le/la consultant(e) et les responsables du programme concernant les conclusions et/ou recommandations de l'étude. L'ensemble de l'équipe doit confirmer les résultats présentés, les éventuels désaccords devant être indiqués.
- **Intégrité** : Le consultant devra de mettre en évidence les questions qui ne sont pas expressément mentionnées dans les TDRs, afin d'obtenir une analyse plus complète de l'étude.
- **Indépendance** : Le consultant doit veiller à rester indépendant vis-à-vis des dossiers rapports examinés, et il ne devra pas être associé à sa gestion, mise en œuvre ou un autre élément de celle-ci.
- **Incidents** : Si des problèmes surviennent au cours du travail de terrain, ou à tout autre moment de l'étude, ils doivent être immédiatement signalés au Gestionnaire de l'étude. Si cela n'est pas fait, l'existence de tels problèmes ne pourra en aucun cas être utilisée pour justifier l'impossibilité d'obtenir les résultats prévus par l'UNICEF dans les présents termes de référence.
- **Validation de l'information** : Le/la consultant(e) doit garantir l'exactitude des informations recueillies lors de la préparation des rapports et sera responsable de l'information présentée dans le rapport final.
- **Propriété intellectuelle** : En utilisant les différentes sources d'information, le consultant doit respecter les droits de propriété intellectuelle des institutions et des communautés examinées.
- **Soumission des rapports** : Si la soumission des rapports est repoussée, ou dans le cas où la qualité des rapports soumis serait nettement plus basse de ce qui a été convenu, les sanctions prévues dans les présents termes de référence s'appliqueront.

Clause sur le travail des enfants

L'Entrepreneur déclare et garantit que ni lui, ni aucune des entreprises qui lui sont affiliées, ne se livrent à une pratique préjudiciable aux droits de l'enfant tels que définis par la législation togolaise en vigueur, en particulier celles qui sont incompatibles avec l'arrêté 1556 du 22 mai 2020 déterminant les travaux dangereux interdits aux enfants.

La Convention internationale relative aux droits de l'enfant, ratifiée par le Togo, stipule en son article 32, que tout enfant doit être protégé contre l'accomplissement de tout travail comportant des risques ou susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social. Tout manquement à cette déclaration et garantie donne à l'UNICEF le droit de résilier immédiatement le contrat, sans être redevable d'aucune pénalité au titre d'une telle résiliation et sans que sa responsabilité soit engagée d'aucune autre manière.

Clause sur l'exploitation et l'abus sexuel

Les fonctionnaires des Nations Unies et apparentés (consultants, fournisseurs, VNU, contractants individuels et institutionnels) sont tenus de respecter les plus hauts standards de conduite et d'intégrité et doivent, en toute circonstance, traiter la population locale avec respect et dignité.

L'exploitation et l'abus sexuel [1] (EAS) sont des comportements inacceptables formellement interdits à tous les fonctionnaires des Nations Unies. Ces actes portent atteinte à l'image et à l'intégrité de nos organisations et minent la confiance du public dans l'organisation.

Il est strictement interdit aux fonctionnaires des Nations Unies et apparentés (consultants, fournisseurs, VNU, contractants individuels et institutionnels) de se livrer à :

- Tout acte d'exploitation et abus sexuels (EAS), ou toute autre forme de comportement sexuel à caractère humiliant, dégradant ou servile ;
- Toute activité sexuelle avec un enfant (toute personne âgée de moins de 18 ans), la méconnaissance de l'âge réel ne peut être invoquée comme moyen de défense ;
- L'utilisation des enfants ou adultes pour offrir des services sexuels à autrui ;
- L'offre d'argent, d'un emploi, de biens ou de services à des prostituées ou toute autre personne en échange de faveurs sexuelles ;
- La visite des lieux de prostitution ou de tout autre endroit déclaré interdit ;
- La sollicitation de toute faveur sexuelle en échange d'une assistance (telle que la nourriture ou tout autre bien) fournie aux bénéficiaires de cette aide, y compris les réfugiés, les personnes déplacées ou toutes autres personnes vulnérables.

Il est obligatoire de rapporter les suspicions d'exploitation et abus sexuels de la part d'un collègue à travers les mécanismes de rapportage établis. Toute activité liée à l'EAS fera l'objet d'une enquête, qui si elle est concluante conduira à des mesures disciplinaires, y compris une possible suspension, le rapatriement immédiat ou le licenciement sans préavis.